

Analyse des dynamiques agricoles par traitement statistique

Niveau du stage : Ingénieur agronome/statisticien - master 1 ou 2

Durée : 4 - 6 mois – à partir de mars 2018

Résidence administrative : Rémire-Montjoly / Siège du PAG / Service Systèmes d'Informations

Structure d'accueil

Nom : Parc amazonien de Guyane (Parc national)

Statut juridique : Etablissement public à caractère administratif

Adresse postale : 1 rue Lederson, 97354 Rémire Montjoly (Guyane Française)

Adresse électronique : infos@guyane-parcnational.fr Tel : 05 94 29 12 52

L'Etablissement public du Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'impulser un développement économique et social local et durable sur un territoire s'étendant sur 3,4 millions d'Ha situé au centre et au sud de la Guyane. Créé en février 2007, le parc national est à la fois un haut lieu de la biodiversité et le cadre de vie de plus de 20 000 habitants : Amérindiens, Bushinengés, Créoles, ... Les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane comportent une zone cœur dont les objectifs doivent concourir à la préservation et à la protection des milieux naturels et une zone de libre adhésion dont les orientations doivent permettre de : contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel, participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordres social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national. L'attente des populations en matière de réalisations concrètes sur leurs territoires de vie et d'amélioration du cadre et des conditions de vie est prégnante. En ce sens, l'adaptation de l'action publique est une préoccupation croissante face aux changements rapides des sociétés.

Contexte du stage

L'agriculture prédominante est de type itinérante sur brûlis (désignée en Guyane sous le terme « abattis ») ; elle se caractérise par trois éléments : des petites surfaces (environ 1ha), de l'itinérance (1 à 2 années de cultures et un jachère longue de 15 à 30 ans), et l'utilisation du brûlis. Alors que l'agriculture vivrière représentait il y a quelques dizaines d'années une des principales activités pour une grande partie des habitants, l'organisation socio économique des communautés du sud est en cours d'évolution, impactant d'une part l'autonomie alimentaire des familles, et d'autre part les savoir-faire associés à ces pratiques ancestrales. De nombreuses mutations d'ordre économique, sociale et politique, induisent une évolution des perceptions et des pratiques en matière d'agriculture et une profonde modification de l'organisation spatiale (accès à la terre) et sociale des communautés. Enfin, d'un point de vue environnemental, la durabilité de ce système est parfois fortement remise en cause.

L'observatoire de l'occupation du sol (AgriPag) a été créé en 2010 par le Parc amazonien de Guyane afin de suivre les dynamiques d'occupation du sol (agriculture, habitat, orpaillage) dans le sud guyanais. En particulier, AgriPag a accumulé plus de 10 ans de données cartographiques sur le suivi des surfaces agricoles sur le territoire. Numérisées chaque année sur images satellites ou aérienne (BDOrtho, SPOT5, Pléiade, SPOT6-7, SENTINEL2, LANDSAT8) ces données font l'objet de validations et de compléments issus de vérifications de terrain, permettant de dresser un portrait de l'occupation

agricole (typologie) sur les différents espaces peuplés du sud Guyanais et la dynamique spatiale au cours du temps. Ce suivi des surfaces agricoles utilisées intègre d'une part les surfaces défrichées et exploitées à un instant donné (abattis, pâturage ou agriculture fixe type verger/maraichage), d'autre part les parcelles déjà ouvertes précédemment (nombre, surface, type d'agriculture etc.) ; le suivi intègre l'évolution de la végétation sur ces parcelles au cours du temps.

Face aux enjeux importants auxquels fait face l'agriculture du sud (question de l'autosuffisance alimentaire, promotion des circuits courts sur des territoires difficiles d'accès, question des modèles de développement agricole, qualité alimentaire), AgriPag peut fournir des éléments tangibles en pour proposer, entreprendre et soutenir des politiques publiques adaptées aux territoires.

Les missions du stage

Sous la supervision du responsable SIG (service systèmes d'information) et avec l'appui de la chargée de mission agriculture (service développement durable), le/la stagiaire aura pour missions principales de :

- Mener une analyse statistique et critique des données produites par le PAG (données "AgriPag") pour dégager des éléments de réflexions et d'analyse sur les dynamiques agricoles des territoires du Sud (tendances, disparités spatiales et statistiques, représentativité de l'information, limites) ;
- Proposer des éléments de méthode et de développement de l'outil existant, afin d'améliorer la mesure et le suivi des dynamiques agricoles au vu des enjeux de développement économiques et humains ;
- Proposer une analyse critique de l'évolution des pratiques et des dynamiques agricoles ;

Le cas échéant, selon la durée du stage :

- Contribuer à la réalisation d'une publication (livret d'environ 30 pages) à destination des collectivités locales et territoriales. L'objectif de cette publication est de fournir des éléments chiffrés, graphiques et cartographiques permettant de nourrir une réflexion sur l'état et les dynamiques à l'œuvre sur le territoire des communes en matière d'activité agricole ;
- Contribuer à une réflexion prospective sur l'avenir de la production agricole sur le territoire du PAG.

Plus-value du stage

Le stage permettra à la personne recrutée de découvrir un territoire complexe aux multiples enjeux de développement et de contribuer à améliorer la connaissance et la lecture de ce territoire. La participation aux missions de validation terrain, la rencontre avec les partenaires, le travail avec les équipes du PAG contribueront à alimenter et animer le parcours du (de la) stagiaire.

Si le contexte atypique (territoire immense, multiples communautés) ajoute une difficulté pour appréhender le sujet du stage, il en constitue aussi le l'intérêt et l'enjeu.

Compétences et qualités requises

- Ingénieur agronome spécialisé en statistique / Bac+4 +5 ou finalisation d'un parcours de Master
- Très bonne connaissance en statistiques, méthodes, outils et traitements
- Connaissance et pratique des outils SIG (QGIS)
- Autonomie, rigueur et organisation
- Sens de l'initiative et force de proposition, sens de la prospective
- Capacités d'analyses et de synthèse

Indemnités du stage :

L'indemnité du stage se fera selon la réglementation en vigueur (3.60€/h à 35h/semaine). Prise en charge le cas échéant des frais de déplacement / hébergement dans le cadre des activités du stage (hors activité régulière), sur la base de la grille de remboursement des agents du Parc. L'établissement de formation d'origine du stagiaire prend intégralement en charge toutes les assurances relatives au stagiaire dans le cadre de la présente mission professionnelle.

Echéance de recrutement : au plus tard le 15 Avril 2018

Date limite de candidature : 30 janvier 2018 (date de réception par le Parc amazonien de Guyane)

Les demandes de stage sont à adresser par courriel avec la mention « candidature au stage d'analyse des dynamiques agricoles par traitement statistique » et votre nom à :

Pierre Joubert, Responsable SIG : pierre.joubert@guyane-parcnational.fr

Sarah Ayangma, chargée de mission Agriculture : sarah.ayangma@guyane-parcnational.fr

Copie à : M. le Directeur adjoint : arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr et Mme la Responsable des ressources humaines : recrutements@guyane-parcnational.fr